

MANŒUVRE**Direction des infrastructures - Service de l'entretien sanitaire****Statut** : Poste régulier à temps complet, de jour**Lieu de travail** : 534, rue Jacques-Cartier**Concours** : **S-2425-20****Supérieur immédiat** : Monsieur Louis Turgeon**Titulaire précédent** : Madame Isabelle Villeneuve

« Considérant les consignes ministérielles relatives au gel du recrutement dans la fonction publique émises par le Secrétariat du Conseil du trésor et effectives depuis le 1^{er} novembre 2024, seules les candidatures des personnes employées ayant un statut de personne salariée régulière au Cégep de Chicoutimi ou dans le réseau collégial pourront être prises en considération afin de combler un emploi qui n'est pas en service direct aux personnes étudiantes. »

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi comporte l'exécution de travaux d'entretien ménager, physique et préventif des terrains, des bâtiments, des résidences, des locaux, des bureaux, de la piscine, des gymnases et des équipements, de même que des travaux de réparation mineure. Il comporte également la manutention et le transport de marchandises, de mobilier et d'autre matériel.

DESCRIPTION DE LA FONCTION**Les principales tâches**

- Balayer, passer l'aspirateur, laver, nettoyer et cirer s'il y a lieu, les tapis, les murs, les plafonds et les planchers, le mobilier et les grillages de ventilation des divers locaux, y compris des salles de toilette et des salles d'équipements sportifs ;
- Préparer les locaux de classe et les salles de réunion ;
- Ramasser et jeter les rebuts et laver les vitres, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur ;
- À l'extérieur, tondre le gazon, ramasser et jeter les feuilles mortes. Enlever la neige des toitures, des entrées et des trottoirs, ainsi qu'étendre les agents abrasifs et déglaçants ;
- Enlever, poser et ranger les doubles fenêtres et les abris ;
- Remplacer les ampoules, les tubes fluorescents. Effectuer tout genre de travaux de réparation mineure ;
- Seconder l'ouvrier qualifié en manipulant les objets lourds et les matériaux, en tenant des pièces dans une position déterminée et en nettoyant et en fournissant les outils requis ;
- Dresser et démonter des échafaudages, déplacer du mobilier, manutentionner, transporter et entreposer des marchandises et des matériaux, opérer l'équipement requis tel qu'un monte-charge, une cireuse, une laveuse et une sècheuse ;
- Prendre connaissance et respecter les procédures sécuritaires de travail et le SIMDUT, ainsi que porter les équipements de protection individuels et collectifs requis. S'informer auprès de son supérieur immédiat en cas de doute ;
- Au besoin, effectuer les travaux d'entretien de la piscine ;
- Accomplir toute autre tâche connexe qui n'exige pas la compétence d'un ouvrier spécialisé.

QUALIFICATIONS REQUISES

Aucune qualification spécifique n'est requise.

SALAIRE ET HORAIRE**Salaire** : 23,18 \$ / heure**Horaire** : du lundi au vendredi, de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 00 à 16 h 30 (7,75 h/jour, 38,75h/sem.)**Date d'entrée en fonction** : Janvier 2025**Début d'affichage** : le jeudi 19 décembre 2024

Le Collège applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les membres des groupes visés à poser leur candidature.

Faire parvenir votre candidature avant 16 h 30, le mardi 14 janvier 2025
en mentionnant le concours **S-2425-20** à :

emploi@cchic.ca